



FAQ : Partie écrite de l'épreuve de spécialité arts plastiques

publié le 04/01/2022

Mise à jour du 17 décembre 2021

Descriptif :

Mise à jour du 17 décembre 2021

Cette foire aux questions entreprend, au fil des questions et des constats remontés, d'apporter des éléments pour une approche conforme, commune et ouverte de la partie écrite de l'épreuve terminale de spécialité.

Elle est construite au droit des textes l'encadrant. Sur certains points, elle propose quelques développements sous la forme de « remarques ». Chaque mise à jour est datée.

Tous les éléments ajoutés, potentiellement ajustés, figurent à chaque fois dans une couleur spécifique.

 **FAQ : Partie écrite de l'épreuve de spécialité arts plastiques** (PDF de 269.4 ko)

Source : IGESR - Mise à jour du 17/12/2021.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.